

## AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

**Madame Hélène POURQUÉ**

Candidate au Doctorat de Géographie,  
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Soutiendra publiquement sa thèse intitulée :  
*la géographie dans l'éducation au développement durable en France : discours, territoire(s) et actions.*

Dirigée par Madame SYLVIE CLARIMONT

le 9 février 2024 à 14h00

Lieu : Université de Pau et des Pays de l'Adour Avenue du doyen Poplawski Bâtiment DEG (droit, économie, gestion) 64 000

PAU

Salle : des Thèses

### Composition du jury :

Mme Sylvie CLARIMONT, Professeur des universités	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Directrice de thèse
M. Jean-François THÉMINES, Professeur des universités	Université de Caen Normandie	Rapporteur
Mme Dominique CHEVALIER, Maître de conférences HDR	Université de Lyon1	Rapporteuse
M. Guy DI MÉO, Professeur émérite	Université de Bordeaux-Montaigne	Examineur
M. Julien REBOTIER, Chargé de recherche CNRS HDR	CNRS	Examineur

## Résumé :

L'Éducation au développement durable (EDD) en France s'inscrit dans le cadre de ses engagements au sein des organisations internationales, notamment de l'UNESCO. Il convient d'apprécier comment l'Éducation nationale traduit ou réinterprète ce cadre normatif. Un état des lieux de la place de l'EDD dans le système éducatif français, de sa mise en œuvre et de ses limites dans le cadre de la formation d'un écocitoyen éclairé, s'avère nécessaire. Dans notre pratique d'enseignante en géographie et de formatrice de professeurs stagiaires en histoire-géographie, il est apparu que la dimension sociale du développement durable dans l'EDD tient une place très réduite dans les représentations des élèves, des étudiants. De même, l'ancrage territorial de l'EDD semble ténu. Ces constats issus de la pratique professionnelle nous conduisent à en questionner la véracité. La question sociale est-elle invisibilisée dans l'Éducation nationale en France ? Il s'agit dès lors d'en établir plus rigoureusement le constat dans un cadre scientifique et de décrypter le processus d'invisibilisation. Notre hypothèse est que l'Éducation nationale, en tant que production sociale, soumise à des logiques complexes, voire contradictoires, participe d'une invisibilisation de la question sociale, dans un contexte marqué par le poids du néolibéralisme. Pourtant, la géographie académique et la géographie enseignée peuvent apporter une forte contribution à l'EDD en réintroduisant la question des inégalités sociales et territoriales et en les reliant aux atteintes à l'environnement. Cette recherche doctorale s'enracine dans notre expérience d'enseignante en géographie, dans le secondaire, puis à l'Université. Le corpus constitué est composé des matériaux utilisés quotidiennement par le professeur en géographie : textes officiels (circulaires, programmes), supports pédagogiques (Eduscol, Géoconfluences, publications du Réseau CANOPé), productions des élèves, des étudiants... Nous portons également une attention particulière aux productions des néo-bacheliers qui prennent la forme de questionnaires et d'enquêtes construits et décryptés, non plus à des fins pédagogiques, mais pour la recherche. À travers les discours des étudiants néo-bacheliers, il s'agit d'appréhender, à l'issue de leur parcours scolaire, les modalités de construction du syntagme "développement durable" (DD), des trois piliers social, économique et environnemental du DD et leur place respective. Cette "recherche dans et pour des actions" prend appui sur les travaux réalisés dans l'héritage de la géographie sociale et en géographie de l'environnement pour une approche critique du syntagme et des notions qui lui sont associées. Cette recherche s'inscrivant en lien avec la formation initiale et continue des enseignants, quelques pistes seront ouvertes pour accompagner les enseignants engagés sur le terrain de l'EDD, en vue, notamment, d'un ancrage territorial plus important. La thématique de l'accès à l'eau potable (6ème Objectif de Développement Durable) est privilégiée pour analyser les modalités de transposition didactique des connaissances établies scientifiquement. Le lien au politique - le bloc communal dans le cas de la gestion de l'eau - peut ainsi se renouer dans la commune habitée par chaque élève, lui permettant ainsi, quelle que soit son origine sociale, de contribuer aux choix politiques de nature à promouvoir la justice sociale et environnementale.